



Votre Futur Métier : Avocate et Professeure

Quel est votre profil académique ?

Je suis diplômée d'un **bachelier** en droit de l'**Ecole de droit UMons-ULB** en **2018** ainsi que d'un master en droit économique et social de l'ULB. À la suite de ce master, j'ai suivi un cursus d'été à la KUL en langue néerlandaise.

J'ai également obtenu dans le cadre de mon stage au barreau mon CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat).

Où travaillez-vous actuellement ?

Je suis avocate au sein du **cabinet d'avocat Empire Law Firm** à Bruxelles et collaboratrice pédagogique en Stratégie de la Réussite à l'**Ecole de droit UMons-ULB**.

Quel y est votre métier actuel ?

Je suis **avocate et professeure**.

Quelles en sont les missions principales ?

En qualité d'avocate : conseiller et représenter au mieux mes clients dans leurs procédures extrajudiciaires et judiciaires dans le domaine du droit des contrats

(contrats de vente, de bail, d'entreprise, etc.) et du droit économique (relations B2B et B2C). En qualité de professeure : aiguiller et guider mes étudiants par le biais d'aides à la réussite en première et deuxième année de bachelier.

Quels sont les avantages de ce métier ?

En qualité d'avocate :

- acquisition de soft skills dans de nombreux domaines. Par exemple : un dossier sur un contrat de réalisation de salle de bain peut nous amener à devoir apprendre et acquérir des compétences en isolation de salle de bain.
- un regard parfois plus distancié et juridique sur le monde qui nous entoure. Cette perspective permet parfois d'avoir un point de vue différent sur le monde qui nous entoure.
- une grande diversité de clients et beaucoup de rencontres.
- une formation continue.
- il s'agit d'un métier qui donne du sens. Nos actions impliquent des conséquences directement visibles dans la vie de nos clients.

En qualité de professeure :

- ne jamais se déconnecter des enjeux essentiels aux yeux des jeunes adultes.
- confronter sa réalité à la réalité des étudiants permet souvent d'envisager sous un nouvel angle un point de vue. En effet, après une

formation complète, on peut avoir tendance à "schématiser" notre pensée selon les schématiques apprises et les discussions avec mes étudiants me permettent de toujours remettre en question mes positions.

- il s'agit d'un métier qui donne également du sens. On a un impact sur la vie et le parcours professionnel des étudiants. Souvent, nos mots peuvent rester encre en eux et jaloner leurs choix d'avenir.

Quels sont les inconvénients de ce métier ?

En qualité d'avocate :

- il s'agit d'un métier passion ce qui implique de très nombreuses heures de travail. Beaucoup d'étudiants se lancent sur ce parcours avec une vision cinématique venant des séries américaines. Néanmoins la réalité est qu'il s'agit d'un métier où les rémunérations sont basses voire très basses en début de carrière et nécessitant de nombreuses heures d'investissement personnel notamment en vue de se développer une clientèle personnelle.
- les enjeux des dossiers impliquent inévitablement du stress qu'il faut apprendre à gérer.

En qualité de professeure :

- les attentes des étudiants peuvent parfois être inexprimées ce qui implique à l'issue des cours des



déceptions, la communication avec ses étudiants est la clé.

- les sollicitations des étudiants peuvent intervenir à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit et souvent sur des canaux non traditionnels tels que numéro de téléphone privé et/ou réseaux sociaux privés, cela peut occasionner une certaine pression et un dilemme entre vouloir être présent pour ses étudiants et ménager une vie privée avec des horaires cadrés.
- le travail accompli en amont de chaque cours par le professeur est souvent peu visible et souvent seul les désavantages et/ou remarques négatives sont soulevées (notamment lors d'évaluation pédagogiques), ce qui peut entraîner des déceptions. Je n'ai personnellement pas été confrontée de manière trop abrupte à ce phénomène mais j'ai pu l'observer à plusieurs reprises chez divers collègues.

Descrivez votre journée professionnelle « type » ?

Je n'ai pas vraiment de journée "type" aux vues de mes métiers, je dirais plutôt des semaines "types".

1. Le lundi : une journée de "mise à jour". Je trie mes courriels, je fais les suivis clients et planifie le reste de ma semaine.
2. Le mardi : 1 semaine sur deux j'enseigne. La matinée est donc consacrée au cabinet (rédaction avis clients, mises en

demeure, etc.) et l'après-midi je donne cours à l'université.

3. Le mercredi au vendredi : Je partage mon temps entre le suivi des dossiers du cabinet, les audiences souvent en matinée, les rendez-vous clients et la comptabilité et gestion administrative.

4. Le weekend : Je prépare mes cours pour l'université, je rentre en contact avec divers intervenants et j'avance sur les projets à long terme que j'ai au sein de mon cabinet et de l'université.

Mes journées commencent à 9h et finissent quand j'enseigne à Mons à 21h.

Quelle est la part de responsabilité de ce métier ?

Dans les deux cas, les responsabilités sont assez élevées selon moi.

En tant qu'avocate, l'avis juridique fourni et/ou la défense accordée au client aura une implication juridique concrète qui aura des répercussions aussi bien psychologiques que financières notamment dans l'hypothèse d'une éventuelle condamnation. En effet, engager un avocat est souvent un processus drainant émotionnellement car il s'agit du "dernier recours" du justiciable qui ne parvient pas à résoudre à l'amiable un conflit.

En tant que professeure, particulièrement en aides à la réussite, j'ai affaire à des profils d'étudiants qui veulent réussir mais

peuvent se retrouver démunis et/ou se demandent pourquoi ils ont choisi ce parcours étudiant. Ma mission, en tant que professeure, sera d'être présente et de les aider au mieux. Elle aura donc un impact sur leur motivation, leur réussite et leur éventuel avenir professionnel.

Quelles sont les compétences nécessaires à ce métier ?

En tant qu'avocate : la motivation et la persévérance. Il ne s'agit plus d'une voie réservée aux seules élites. Venant personnellement d'une famille dont je suis la première à avoir un parcours universitaire, je suis très fière d'arriver à la fin de mon stage au barreau avec succès. Ce parcours n'a pas été sans difficulté mais m'a néanmoins permis d'acquérir énormément de compétences, la persévérance est la clé.

En tant que professeure : l'amour de l'enseignement, la disponibilité et l'écoute envers ses étudiants, la communication à tous les niveaux que ce soit avec les équipes pédagogiques, les étudiants ou le personnel de l'UMons au sens large.

Dans les deux cas : savoir s'écouter et suivre son instinct.



Quels sont vos conseils de type « Insertion professionnelle » pour les (futurs) jeunes diplômés de l'UMONS ?

Aucune porte n'est fermée si l'on sait tenter de la pousser. Je dirais qu'il faut savoir sortir des sentiers battus et démontrer que l'on est motivé.

Si une porte ne s'ouvre pas, cela ne signifie pas que tout est perdu mais qu'il suffit juste de trouver la bonne porte pour nous. Je pense que l'on a parfois tendance à persévérer avec une vision déjà préconçue de notre avenir idéal. Néanmoins, on ne sait pas de quoi demain sera fait et le parcours que l'on n'avait jamais imaginé peut parfois être le meilleur choix.

Je dirais également de pas rester là où l'on ne se sent pas bien. Même si le changement fait peur, il est parfois ce dont on a le plus besoin.

Enfin, soigner son orthographe, sa grammaire, son CV et sa lettre de motivation et ne pas négliger les stages d'observations. Chacun est libre de tenter des stages tout au long de son parcours étudiant, autant d'expériences qui ne peuvent être que bénéfiques à l'issue de son parcours étudiant.